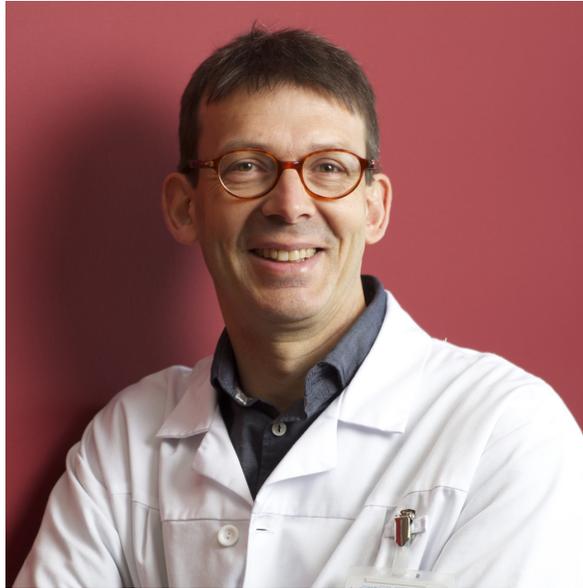


Édito

Se recenser, c'est exister – ensemble



À l'heure où la médecine évolue sous le poids croissant des enjeux sociétaux, réglementaires et technologiques, notre force collective réside dans notre capacité à nous organiser, à nous représenter équitablement et à agir avec légitimité. C'est dans cette perspective que la Société Vaudoise de Médecine (SVM) engage un processus essentiel et statutaire tous les quatre ans : le recensement de ses membres.

Ce recensement n'est pas un simple formulaire à remplir, ni un acte bureaucratique isolé. Il constitue un pilier fondamental de la démocratie médicale au sein de notre SVM. Par lui, chaque médecin vaudois-e est invité-e à désigner les groupements — régional (GR), de discipline médicale (GDM) et d'activité médicale spécifique (GAMS) — qui reflètent son lieu d'exercice, sa spécialité principale et d'éventuelles pratiques médicales spécifiques. C'est à travers ces groupements que les membres de l'Assemblée des délégué-es (AD) sont désigné-es, ces mêmes délégué-es qui décident des grandes orientations de notre organisation : budget, représentation, orientation politique, tarifs, convictions, attentes, services à développer, etc.

Participer au recensement, c'est donc faire entendre sa voix. C'est aussi reconnaître l'importance du lien entre nos réalités de terrain et la gouvernance de notre Société. Plus nous serons nombreux et nombreuses à nous recenser, plus nos représentant-es auront de poids et de légitimité. Ce processus garantit également une représentativité équilibrée des disciplines médicales et des pratiques spécifiques, assurant que la diversité de notre profession soit pleinement reflétée dans les décisions prises.

C'est enfin un moment de dialogue et de mobilisation : les données recueillies permettront aux président-es de groupements de mieux connaître les membres qu'ils et elles représentent, de dialoguer plus directement, de faire émerger de nouveaux besoins, de nouvelles idées, de nouveaux projets. Le recensement devient ainsi un outil dynamique de mise en réseau, de reconnaissance mutuelle et d'action collective.



Se recenser, c'est un acte simple, mais lourd de sens. C'est affirmer : « Je suis membre d'une communauté et je choisis de participer à son avenir. » La SVM a besoin de chacun-e de nous pour continuer à défendre notre métier dans sa richesse et sa complexité.

Ensemble, faisons vivre cette ambition !

Dr Paul Wiesel

Spécialiste FMH en gastro-entérologie, Président du Bureau de l'Assemblée des délégué-es de la SVM